



Communiqué de presse

Paris, le 16 février 2015

Rapprochement entre l'UMIH et le SNRTC

Le SNRTC (Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale) a décidé de se rapprocher de l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie), en qualité de Syndicat Associé.

Ainsi, un protocole d'accord vient d'être signé entre les deux organisations professionnelles visant à coordonner leurs positions et leurs actions. Des échanges réguliers auront lieu sur divers sujets majeurs pour l'avenir du secteur de l'hôtellerie-restauration, en matière de relations sociales, d'économie, de fiscalité ou sur des dossiers spécifiques « métiers », le tout, en préservant l'identité de chacun.

Avec ce rapprochement, le SNRTC deviendra membre de la Commission des Affaires sociales et de la Formation professionnelle de l'UMIH.

Cet accord traduit la volonté commune de l'UMIH et du SNRTC de rechercher l'unité de la profession et de la représenter dans toute sa diversité et sa complémentarité. Il vise également à dépasser les clivages dans un contexte et un environnement où les sujets à traiter exigent le plus souvent une approche plus large que la seule branche HCR.

Le SNRTC, créé en 2005 à l'initiative de plusieurs présidents de chaînes de restauration commerciale avec service à table, représente les principales entreprises de restauration commerciale, les traiteurs et accueille également des professionnels indépendants du secteur de la restauration relevant de la Convention Collective Nationale des HCR : 1 700 établissements, plus de 37 000 salariés en France et 2,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires HT.

L'UMIH est l'organisation professionnelle leader et le porte-parole du secteur. Créée en 1949, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 300 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales (Métropole et Outre-Mer).

Ensemble, l'UMIH et ses syndicats associés représenteront 85 % des entreprises de la branche HCR et la très grande majorité des salariés.

Michel MORIN, Président du SNRTC, évoque « *un rapprochement historique, fait dans un esprit d'unité professionnelle, notamment sur les sujets relatifs au dialogue social* ». Il précise que le SNRTC préserve son identité, son autonomie et sa liberté de décision et poursuivra ses travaux et réflexions dans le cadre de ses propres commissions de travail.

Roland HEGUY, Président confédéral de l'UMIH, se félicite quant à lui de ce rapprochement qui permet à l'UMIH et au SNRTC d'unir leurs compétences dans le respect de leurs différences : « *nous sommes complémentaires dans une profession unie* ».

Contacts Presse :

UMIH : Gaëlle MISSONIER

☎ 06 45 29 70 84

gaelle.missonier@umih.fr

SNRTC : Agnès THÉODOSE

☎ 06 88 07 78 25

theodose@snrtc.fr